



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

téléphone

Question écrite n° 75330

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les brouilleurs de portables. Dans un sondage publié le 11 février 2002, le département télécoms de la Sofres révélait que 85 % des français se déclaraient favorables à l'utilisation de brouilleurs de téléphones portables dans les salles de spectacle, et que 72 % y étaient « tout à fait favorables ». Il lui demande ce que pourraient faire les autorités à ce sujet et si une telle mesure pourrait être étendue à d'autres lieux publics, le portable pouvant être considéré, dans certains cas, comme une nuisance.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75330

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1956